

MAIRIE DE MANTEYER

SÉANCE DU 4 JUIN 2025

DE-048-2025

Nombre de membres
afférents au CM : 11
Nombre de membres en
exercice 10
Nombre de membres
présents 06
Nombre de membres qui
ont pris part à la délib 09

Date de la convocation
28/05/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quatre juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Manteyer, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit

par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel PONS, Maire.

Présents : PONS Michel, IMBERT Joëlle, BETEILLE Nelly, CELCE Chantal, FLEURY Simon, LEVY Claude

Absents excusés représenté: BUMAT Vincent (pouvoir à Joëlle IMBERT)
LE MAGADURE Antoine (pouvoir à Nelly BETEILLE)
LORIDON Pablito (pouvoir à Claude LEVY)

Absent excusé : PAUCHON Robert

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500757-20250604-048-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/06/2025

Mme Nelly BETEILLE a été désignée secrétaire de séance

Objet : PARTICIPATION FINANCIERE COMMUNALE A LA SORTIE ORGANISEE POUR LES SENIORS

Le maire explique que la commission Service à la population organise un voyage d'une journée pour les seniors le jeudi 26 juin 2025 à Nyons et propose aux conseillers que la commune prenne en charge une partie de la somme demandée à chaque inscrit.

Le voyage est ouvert pour 30 personnes et s'élève à 89€ pour chaque participant, monsieur le maire propose de prendre 20€ en charge pour chaque participant.

Le maire demande au conseil municipal de se prononcer sur cette proposition.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

Décide

D'approuver la prise en charge communale d'une partie du voyage à Nyons à hauteur 20€.

Indique que cette aide a été inscrite au budget.

A voté contre : 0

Abstention : 0

Ont voté pour : 9

Pour extrait conforme

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdits.

Le Maire
M. PONS

